



Défaut de conseil expert comptable et conseil juridique

Par **Rio34**, le **01/10/2022** à **18:01**

Bonjour, Mon expert comptable et conseiller juridique m'ont créé et fait mettre à l'impôt société une SCI il y a une vingtaine d'années.

Dans cette dernière il s'agissait de mettre uniquement les murs commerciaux de l'outil de travail. Un immeuble d'une valeur modeste de 250000 euros.

Je n'avais pas de gros revenus et n'en ai jamais eu.

J'ai toujours fait remarquer à mon comptable que je perdais beaucoup d'argent avec ce régime comparé à L'IR.

Actuellement la SCI vend les murs et se fait encore plus massacrer fiscalement.

Puis-je me retourner contre comptable et/ou conseil juridique pour défaut de conseil pour m'avoir fait mettre cette SCI à L'IS qui a AUCUN moment n'a été bénéfique ?

Merci